

Formation site et sols pollués : Cadre juridique et outils de gestion.

Objectifs

Etre capable de :

- Maîtriser le cadre juridique et la politique nationale des sites et sols pollués,
- Connaître les responsabilités dans la gestion des sites pollués,
- Identifier l'état environnemental d'un site et savoir utiliser les outils méthodologiques de gestion.

Contenu du module

Règles juridiques spécifiques et réglementation applicable pour un site non classé:

- Nouvelles circulaires, circulaires du 18 oct. 2005 relative à la mise en œuvre des nouvelles dispositions concernant la cessation d'activité des installations classées,
- La loi du 30 juillet 2003,
- Les déchets (arrêt Van de Walle).

La classification des sites

- Critères techniques,
- Caractéristiques des pollutions, Typologie des différents sites pollués.

La gestion des sites potentiellement pollués

- Les différents acteurs,
- Objectifs et présentation des 2 démarches de gestion.

Outils nécessaires à une démarche de gestion :

- Schéma conceptuel, modèle de fonctionnement,
- Identification des enjeux,
- Evaluation des risques sanitaires Bilan coûts/avantages de la mesure de gestion choisie.

La démarche d'Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM) et le Plan de Gestion (PG):

- Etude de cas pratique : mise en œuvre des outils de gestion d'un site, schéma conceptuel,
- Partages d'expérience.

Conclusion

- Bilan et enquête de satisfaction.

Durée

2 jours.

Public

Responsable et techniciens des services environnementaux, membres de bureau d'études.

Pré requis

Aucun

Déroulement pédagogique

Méthode participative. Acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques conduisant à un transfert des connaissances applicables directement.

ESQSE est référencé par l'ADEME pour la réalisation des pré-diagnostic et diagnostics déchets.

Tarif : 600€ H.T. par jour, soit 1200€ H.T.